Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260615-2026_06_15__02-DE

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de PLOEZAL
Séance du 15 juin 2026

Date convocation : 10 juin 2026	Le dix juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Guy CONNAN, Maire.**
Membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13	**Etaient présents :** Guy CONNAN, Yannick CARMIGNAC, Katia RABE, Anne LAZAREVITCH, Mauro Giuseppe LECCACORVI ; Marion LE FLEM, Jacques LE HONSEC, Pierre LE BARS, Murielle TATARA-VIVILLE, Viviane LE GOFF, Sébastien LE MINOUX ; Anthony ROBINARD et Brigitte LE BAIL. **RETARD :** Murielle TATARA-VIVILLE (Arrivée à 20h21) **Excusés :** Philippe DURANTI, qui donne procuration à Yannick CARMIGNAC ; Marie Christine BINOT qui donne procuration à Murielle TATARA-VIVILLE **Secrétaire de séance** : Marion LE FLEM

2026_06_15_02 OBJET : Attribution des subventions communales 2026

Arrivé de Sébastien LE MINOUX à 19h08

Monsieur le Maire invite l'assemblée à délibérer sur les diverses demandes de subventions communales au titre de l'année 2024. La commission des Finances s'est réunie le 1er juin 2026 afin d'étudier chaque demande et elle soumet ses propositions à l'ensemble du Conseil Municipal.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, **à l'unanimité**

ASSOCIATIONS	Proposition Commission
F.N.A.C.A.	200 €
Don du sang	50 €
Les jardins des Ages	50 €
Entente du Trieux	1 800 €
Amicale Propriétaires et Chasseurs Ploëzal/Runan	700 €
Club nautique Pontrivien	35 €
Médaillés Militaires Px	55 €
Amicale anciens cols bleux	40 €
Association humanitaire du Trieux	50 €
ASL TENNIS Pontrieux	200 €
Comice Agricole - Canton de Pontrieux	435 €

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202048-20260615-2026_06_15__02-DE

Association Dep. Des secrétaires de mairies 22	30 €
BANQUE ALIMENTAIRE -GGP	841 €
PATG (Association Promouvoir et Agir en Trégor Goélo)	100 €
AS BEGARD - 1 Adhérent	35 €
PPA – Athlétisme Paimpol - 2 adhérents (12 et 18 ans)	70 €
Cirque en flotte + PLEUDANIEL - 4 Adhérents (2 enfants)	70 €
Solidarité paysanne	60 €
Leucémie espoir	50 €
Rêve de Clown	50 €
Asso Officiers Mariniers et veuves - PONTRIEUX	45 €
Familles Rurales du Trieux - 4 Adhérents (4 adultes)	70 €
Amicale Laïque	850 €
HANDBALL Paimpol	35 €
Ligue contre le cancer	50 €
Komzoù	50 €
Dojo Pro Dreger - 1 Adhérent (2006)	35 €
Stade Paimpolais FC - 1 Adhérent	35 €
Entente cycliste du pays de Paimpol - 3 Adhérents (2 enfants)	70 €
Restaurants du cœur	100 €
Roc'h n Bloc - 10 Adhérents (8 enfants et 2 adultes)	280 €
APAA	100 €
Secours Populaire	280 €
Coup de théâtre - 4 adhérents	140 €

VOTE une subvention de 35 € par élève domicilié sur Ploëzal pour toute pratique sportive (sauf pour le tennis et le foot)

VOTE une subvention de 30 € à chaque enfant domicilié à Ploëzal à l'occasion d'un voyage scolaire, pour les enfants de maternelle et primaire

VOTE une subvention de 60 € à chaque enfant domicilié à Ploëzal à l'occasion d'un voyage scolaire, cette subvention sera versée 1 seule fois durant l'enseignement secondaire (collège et lycée).

PRECISE que le montant des subventions sera imputé à l'article 65748 (M57) du budget de l'exercice en cours

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Guy CONNAN

Le secrétaire de Séance,
Mme Marion LE FLEM

MAIRIE DE PLOËZAL (22)